

Annexe 3 Répartition des ressources humaines et financières pour une école inclusive

1. Mieux répartir l'argent

Notre niveau de dépense dans l'enseignement est quasi identique à celui de la Finlande (environ 12% du PIB)¹, malgré un niveau de maîtrise des acquis très différent. L'objectif est de mieux répartir les ressources humaines et financières pour mieux répondre aux besoins du terrain.

Nous proposons de mettre à plat les différents coûts liés à l'enseignement, en ce compris ceux en lien avec les différents réseaux et leurs administrations. En faire une analyse et retenir ce qui fonctionne bien. Réduire tous les coûts évitables notamment les surcoûts liés aux 4 réseaux d'enseignement.

Une fois mis à plat les montants disponibles, affecter les ressources financières et humaines aux écoles de telle manière qu'elles puissent disposer des moyens suffisants pour remplir leurs missions : créer des places en nombre suffisant pour scolariser tous nos jeunes partout où cela s'avère nécessaire, assurer l'entretien des bâtiments, équiper les écoles de matériel pédagogique et informatique, assurer la maintenance du parc informatique des écoles, accompagner les élèves à besoins spécifiques, accompagner les équipes pédagogiques...

2. Une école gratuite

L'école est **gratuite**, c'est **inscrit dans la Constitution**. Acquis incontestable du Pacte scolaire, la gratuité de l'école est le gage d'un accès démocratique à l'enseignement obligatoire. Pourtant, la plupart des établissements scolaires font participer financièrement les parents. Comment cela se fait-il ?

Tout au long de l'année, les élèves bénéficient de matériel pédagogique (photocopies principalement) et participent à des activités diverses, souvent obligatoires, comme une visite de musée, un théâtre, un cinéma, un échange culturel ou linguistique, ou encore des voyages scolaires (voyage facultatif de fin d'études, classes de neige...). Est-il concevable que les écoles « offrent » tous ces suppléments ? En l'état actuel de leur financement, la réponse est clairement non.

Si on prône une école entièrement gratuite, de deux choses l'une, ou on augmente les subsides de fonctionnement des écoles ou on supprime tous les suppléments. La première solution suppose que la société supporte le surplus de financement, ce qui n'est pas raisonnable au vu de ce que coûte déjà l'enseignement. La deuxième solution risque fort de créer une école fermée sur elle-même qui fonctionne en vase clos. Or, toutes ces activités ne participent-elles pas à l'éducation de nos jeunes et à leur ouverture sur le monde ?

Il existe une autre voie. Oxygène défend le projet d'une école entièrement gratuite pour les enfants ISEF, grâce à un financement différencié et individuel. Le calcul de l'ISE², collant davantage au parcours individuel de chaque jeune, doit pouvoir offrir un financement particulier pour les élèves ISEF. Pour garantir la gestion des dossiers en toute discrétion, seule une personne du staff administratif sera habilitée à détenir les informations et à gérer les dossiers.

¹ Données 2014, source : banque mondiale. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/se.xpd.totl.gd.zs>

² Indice socio-économique mesurant la situation sociale et économique de chaque jeune.

La gratuité totale concerne aussi le suivi médical des jeunes en milieu scolaire, en particulier pour les plus défavorisés. Une collaboration doit être organisée avec les éducateurs, les agents PMS et la médecine scolaire afin d'offrir aux plus démunis la garantie d'un **suivi médical de qualité et gratuit** concernant la santé générale, la vue, les troubles de l'apprentissage, le bien-être à l'école en ce compris les soins subséquents aux visites médicales.

La gratuité totale concerne enfin le droit à une alimentation correcte et des repas équilibrés doivent être servis en fonction des besoins.

3. La mixité dans l'école

Le décret inscription actuel ne donnant pas satisfaction, il est question de repenser, endéans la première année de législature, la régulation des inscriptions de manière globale en incluant les acteurs concernés.

Les objectifs poursuivis dans un mécanisme de régulation des inscriptions sont de favoriser la mixité sociale et de lutter contre le déterminisme social, seule manière, selon Oxygène, de construire une société durable. Il s'agit aussi d'éviter la concurrence entre écoles et ses conséquences.

La réussite d'un projet de mixité sociale passe par l'adhésion du personnel de terrain : direction, enseignants, et des bénéficiaires de l'école : les enfants et leurs parents.

Il est donc question de porter au sein des écoles elles-mêmes un débat portant sur la mise en œuvre d'un projet de mixité sociale.

Le débat portera, entre autres, sur les questions suivantes.

- Quel est le contexte socio-économique de notre école ?
- Comment notre école peut-elle répondre aux objectifs de mixité sociale, de lutte contre le déterminisme social et la concurrence entre écoles, tout en respectant le choix des parents concernant le projet pédagogique de l'école ? Quels sont les différents scénarios possibles ?
- Quelles sont les conséquences de plus de mixité sociale dans notre école : avantages et inconvénients ?
- A quelles conditions la mixité sociale peut-elle réussir dans notre école ? Comment minimiser les inconvénients pour maximiser les avantages ?
- Quelle mise en œuvre pour notre projet ?

Oxygène propose les éléments de solutions ci-dessous.

- La création de places en nombre suffisant.
- Une régulation des inscriptions dès le début de l'école obligatoire.
- Une modification du calcul de l'indice socio-économique (ISE)³ pour mieux le faire coller à la réalité de chaque jeune.
- Un accompagnement particulier aux écoles qui ne remplissent pas leur nombre d'élèves.

³ L'ISE classe les élèves sur une échelle de 1 (peu favorisé) à 20 (très favorisé) pour estimer les moyens à allouer aux différentes écoles en fonction de leur public. Voir l'article de la FAPEO https://www.fapeo.be/wp-content/analyses/analyses_2011/ISEF.pdf

- Un financement individuel supplémentaire pour chaque élève ISEF⁴ (au lieu d'un financement par école).
- Une révision des critères de pondération concernant les priorités à l'inscription :
 - Diminution du poids géographique et augmentation de celui du choix pédagogique des parents.
 - Mise en application directe du quota ISEF (20,4 % d'élèves ISEF dans chaque école). Ou encore possibilité de mettre un double quota : quota sur les élèves ISEF et quota sur les élèves non-ISEF (ce qui permettrait de rééquilibrer un peu la mixité). Un exemple d'utilisation du double quota est donné en annexe.

4. Une école inclusive

Pourquoi faire grandir séparément des enfants qui, un jour, se retrouveront plongés dans la même société ? Pourquoi stigmatiser à ce point les différences ? L'objectif est donc d'inclure le plus possible tous les enfants, en fonction du type de handicap à discuter avec les professionnels du terrain, dans un projet d'école commun et de prendre en compte leurs besoins spécifiques, qu'ils soient porteurs de handicap ou non.

Une partie du personnel enseignant de l'enseignement spécialisé doit intégrer, autant que faire se peut, l'enseignement ordinaire et se mettre au service des enfants à besoins spécifiques, de telle sorte que tous les enfants se côtoient et s'enrichissent de leurs différences et de leurs expériences et que le personnel enseignant puisse suivre les différents élèves en fonction de leurs besoins et de leurs rythmes d'apprentissage. Une même classe doit pouvoir être suivie par plusieurs enseignants en même temps en fonction des besoins du groupe et de chaque élève.

L'école deviendra réellement inclusive avec une volonté résolue et déterminée d'associer la direction, le personnel éducatif, les élèves et les parents aux finalités de l'établissement, et de partager, entre tous ces acteurs, les attentes et les stratégies mises en œuvre pour qu'elles deviennent le socle du vivre - ensemble dans l'école.

5. L'évaluation de l'institution scolaire

L'objectif est de mesurer si l'institution scolaire dans sa globalité est performante. Un conseil extérieur constitué de parents, de jeunes, de gens de terrain et d'experts réalisera cette évaluation de manière annuelle.

Cinq **critères** pour évaluer notre système scolaire.

1. Critère 1 : l'efficacité. Un enseignement efficace est un enseignement où les jeunes engrangent de bons résultats, où le pourcentage d'élèves en difficulté est minime et où la proportion d'élèves performants est large.
2. Critère 2 : l'implication des jeunes. Ce critère mesure à quel point les jeunes sont intégrés dans l'école et leur milieu de vie, s'y sentent heureux, y trouvent confiance et reconnaissance et donnent le meilleur d'eux-mêmes.
3. Critère 3 : l'implication des enseignants au niveau de l'ensemble du système. Ce critère mesure leur participation à la vie scolaire et de la société, leur niveau de conscience professionnelle et leur efficacité pédagogique.

⁴ Un ISEF correspond à un indice socio-économique faible.

4. Critère 4 : l'équité. Un enseignement équitable est un enseignement qui lutte contre le déterminisme social et qui encourage des choix d'orientation posés en toute liberté.
5. Critère 5 : l'efficacité. Il s'agit de mesurer le rapport entre le coût et le bénéfice de notre enseignement. Est-il optimal ? Comment sont affectées nos dépenses publiques d'éducation, pour quelle efficacité ?

Annexe : Simple/double quota

La différence entre la prise en compte d'un simple quota ou d'un double quota.

Supposons qu'une école ait 100 places et supposons encore que la mixité visée corresponde à une proportion de 50-50 pour les élèves ISEF et non ISEF.

120 élèves veulent y aller, 100 élèves ISEF et 20 élèves non ISEF.

Selon la technique du simple quota, les élèves ISEF ont priorité pour les 50 places du quota ISEF. Restent 50 places à attribuer aux élèves qui souhaitent s'inscrire dans cette école. Résultat, la composition sociale finale peut varier entre 80 % d'élèves ISEF et 100 % d'élèves ISEF car d'autres priorités peuvent être prises en compte, comme le critère géographique par exemple.

Selon la technique du double quota, les élèves ISEF ont priorité sur les 50 places du quota ISEF, les élèves non ISEF ont priorité sur les places non ISEF. Résultat, la composition sociale finale est de 80% d'ISEF - et pas plus – et 20% de non ISEF, soit le plus proche possible, étant donné les demandes exprimées. On est donc au moins sûr d'avoir les 20 élèves non ISEF dans les 100, ce qui n'est pas le cas avec le simple quota car les 100 élèves ISEF pourraient avoir priorité sur les 20 non-ISEF avec les autres critères, notamment le critère géographique.

100 places disponibles, mixité visée 50 élèves ISEF / 50 élèves non ISEF	
Technique du simple quota	Technique du double quota
50 élèves ISEF sont d'office inscrits, restent 50 places	
<p>Les priorités habituelles fonctionnent (essentiellement géographiques). Si 50 élèves non ISEF ont priorité grâce aux critères habituels, alors 50 élèves ISEF vont rejoindre les 50 autres élèves ISEF.</p> <p>Le taux d'élèves ISEF est de 100 %.</p>	<p>Avant de faire fonctionner les priorités habituelles (essentiellement géographiques), on donne la priorité aux élèves non ISEF qui sont au nombre de 20. Ces élèves non ISEF rejoignent les 50 élèves ISEF. Restent 30 places à attribuer aux élèves restants, c'est-à-dire des élèves ISEF.</p> <p>Le taux d'élèves ISEF est de 80 %.</p>